

Les juifs en Anjou en 1940 face aux persécutions.

En Anjou, à partir d'octobre 1940, les juifs sont obligés de se faire recenser et subissent les 1ères persécutions (interdiction d'être fonctionnaire, numerus clausus de 3 % à l'université, tampon juif sur la carte d'identité). Si la situation n'est pas encore au stade des persécutions et des grandes rafles de 1942, on peut se demander dans quelles mesures des juifs en Anjou ont tenté de s'opposer à ces 1ères persécutions en 1940 ? Nous traiterons le sujet sous trois parties, en premier le sujet d'une exclusion progressive, en second quelques exemples de familles juives en Anjou, et en dernier la fuite en zone Sud, une forme d'opposition aux persécutions, de « résistance » au sens large du terme, difficile et très rare en 1940.

1) Une exclusion progressive :

L'exclusion commence en Anjou en juin 1940, suite à l'occupation Allemande. La première ordonnance Allemande a lieu le 27 septembre 1940. Une annonce est publiée dans la presse angevine, tous les juifs doivent être recensés avant le 20 octobre 1940, pour le père. Le premier juif enregistré à Angers est le 4 octobre 1940 et le dernier le 15 novembre 1940. On compte 223 juifs dans l'arrondissement d'Angers, pour la plupart des réfugiés venus d'autres départements de la région parisienne ou de l'Est (Lorraine, Alsace annexées) en 1939 ou 1940, et 141 juifs dans l'arrondissement de Saumur. Après le recensement de nombreuses autres mesures ont été prise comme l'interdiction d'avoir plus de 3 % de juifs dans une université ou encore l'exclusion des juifs de la fonction publique. Les cahiers de recensements ont révélé deux classes d'âge plus présentes à Angers, la première de 0 à 10 ans et la seconde de 10 à 30 ans. Un cahier de recensement est composé de 8 colonnes :

- le nom
- le prénom
- la date et le lieu de naissance
- le lien de famille
- l'appartenance et la pratique religieuse
- la profession
- l'ancienneté de la présence en France
- l'adresse précise

La liste sera actualisée tout les mois de novembre 40 à janvier 44.

(Document administratif non publié sur le site du lycée)

Cahier de recensement des juifs de l'arrondissement d'Angers
@Archives Départementales du Maine et Loire

Voir DVD > Témoins de la nuit, Conseil général des Jeunes, Conseil général de Maine-et-Loire, 2012. Chapitre 3. Les arrestations. Avec les documents sur les familles Moscovici (4.24) ou Bergoffen (7.54). Ce DVD a été distribué gratuitement dans tous les établissements scolaires du département.

II) Quelques exemples de familles juives présentes en Anjou et qui n'ont pu s'enfuir, ou n'ont pas cherché à s'enfuir, en 1940 :



En haut à gauche, Régina Zwestshkenbaum extrait de sa photo de classe à Châteauneuf sur Sarthe (@collection privée), en haut à droite Henri Borlant en 1942 à St Lambert du Lattay (couverture de son livre édité aux éditions Points). En bas à gauche Liliane et Jean Claude Moscovici en 1942 (couverture du livre « Voyage à Pitchipoï » de Jean Claude Moscovici aux éditions l'école des Loisirs). En bas à droite, Léo Bergoffen en 1941 (récépissé de demande de carte d'identité de travailleur industriel . Source @ collection privée ou @Archives Départementales du Maine et Loire?)

La famille **Moscovici** était composée d'un père d'origine roumaine, Ephraïm, arrivé en France en 1927, qui avait combattu en 1939 dans l'armée française ; la mère, Louise, est née à Paris en 1907. enfin deux enfants Jean Claude et Liliane ; cette famille juive habitait Vernueil-le-Fourrier au Sud Est du Maine et Loire. Ils vivaient une vie paisible avant la guerre avec un père, médecin du village. Leur vie se complique avec les terribles persécutions à partir de 1940 ; ensuite, le père sera interdit d'exercer son métier de médecin. En 1942, Ephraïm Moscovici et ses deux frères seront arrêtés dans la nuit du 15 au 16 juillet et déportés par le convoi n°8 parti d'Angers le 20 juillet. Le 01 septembre 1942, au moment de son arrestation, Louise arrivera à s'enfuir en zone Sud avec l'aide d'une voisine, Odette Blanchet ; les enfants de deux et six ans, seront confiés à des voisins puis arrêtés le 9 Octobre et internés au camp de Drancy près de Paris avant d'en être miraculeusement extraits par un oncle, lui-même interné, puis récupérés et cachés par Odette Blanchet. « Très vite, sans que cela me fût dit, je compris que mon père ne reviendrait jamais, ni mes autres oncles, ni mes grands-parents. Plus tard seulement, je sus qu'il (mon oncle Lazar) revenait de ce lieu que nous appelions Pitchipoï, et dont le véritable nom était Auschwitz Birkenau... »
Extrait du livre, Voyage à Pitchipoï De Jean-Claude Moscovici

Du côté des **Zwestshkenbaum**, composé de deux parents et de quatre enfants (Régina, Nashum, Nathan et Elna). Une famille juive, d'origine Polonaise, partie d'Allemagne, qui s'est réfugiée en France en 1933 pour fuir le régime nazi puis en 1940, ils tentent de rejoindre l'Amérique. Expulsé en 1941 du littoral interdit aux juifs, ils quittent le Morbihan pour s'installer dans le département du Maine-et-Loire à Châteauneuf-sur-Sarthe. Régina sera arrêtée le 9 Octobre 1942 avec sa mère, puis, transportées dans le convoi n° 42 le 6 novembre 1942 de Drancy à Auschwitz.

Ensuite nous avons la famille **Bergoffen** composée de deux parents et de leur enfant Léo. Cette famille juive austro-hongroise, avec un père Tchèque, et d'une mère Polonaise, vivaient à Berlin en 1933. Afin de fuir l'antisémitisme, ils se réfugient à Prague en République Tchécoslovaque, puis à Angers en mars 1939. Léo Bergoffen quitte Angers en juin 1942, à vélo et de nuit, et passe clandestinement en zone Sud mais est arrêté par les gendarmes français le 26 août 1942 en tant que juif étranger et livré aux allemands. *« Le 26 août, deux gendarmes m'ont demandé de les suivre pour un contrôle d'identité. De la gendarmerie, j'ai été conduit, avec d'autres, en camionnette, au camp militaire de Nexon, près de Limoges. Plus de cent personnes étaient déjà internées. Le Rabbin de Limoges est venu nous voir, nous garantissant que nous allions travailler en Allemagne, que nous ne risquions rien. Le soir même nous avons été entassés dans des camions et des wagons à bestiaux pour être livrés aux Allemands à la ligne de démarcation »*. Léo Bergoffen, témoignage recueilli par M. Chevallier en 1999.

Léo Bergoffen sera alors transporté au camp d'internement de Drancy puis déporté à Auschwitz par le convoi N°27. Il sera finalement libéré par les soviétiques, le 11 Mai 1945. Il apprend que ses parents ont été arrêtés le 20 juillet 1942, puis déportés à Auschwitz par le Convoi n°8, parti d'Angers.

Enfin, d'origine russe, la famille juive, **Borlant**, composée de deux parents et de dix enfants, Léon, Denise, Bernard, Henri, Roger, Odette, France, Madeleine et Raymonde et Jeannette morte à 3 ans, habitant dans le 13^{ème} arrondissement de Paris ; habitants d'un quartier populaire, ils seront évacués vers le Maine et Loire en 1939. Ils s'installent à St-Lambert-du-Lattay. Le 15 Juillet 1942, des policiers allemands chargés d'emmener des juifs entre 15 et 50 ans, arrêtent Henri, son père, son grand frère et sa grande sœur . Ils seront enfermés au grand séminaire, rue Barra à Angers, puis déportés à Auschwitz par le convoi n°8. Sa mère et ses petites sœurs et son petit frère échapperont aux rafles en quittant St Lambert en 1943 pour rejoindre Paris et mener une vie clandestine.

Durant la seconde guerre mondiale, on trouve ainsi de nombreuses familles juives « ordinaires » avec un destin tragique. 1 /4 des 300 000 juifs vivant en France seront déportés et exterminés. En 1940, ce sont les 1^{ères} persécutions en France mais ces familles ne peuvent imaginer la politique d'extermination qui sera mise en place à partir de 1941 en Europe de l'Est (« Shoah par balles », 1^{ère} « liquidations » des ghettos) puis 1942 pour l'ensemble de l'Europe sous domination allemande. De plus, beaucoup n'ont pas cherché à fuir en zone Sud ou à l'étranger dès 1940 pour de nombreuses autres raisons. Outre les restrictions légales et la difficulté de rejoindre la zone Sud ou l'étranger, de nombreux juifs, n'ayant rien à se reprocher et étant français, ne voyaient probablement pas de raisons de fuir (famille Moscovici ou Borlant), d'autres de nationalité étrangère avaient des soucis d'argent pour financer une fuite clandestine en zone Sud ou à l'étranger ou ne maîtrisaient pas bien la langue française (famille Zwestshkenbaum) ; il y a aussi des personnes trop âgées (parents de Léo Bergoffen), des familles nombreuses (famille Zwestshkenbaum, Borlant,...) ... qui ne vont pas chercher à fuir pour passer clandestinement la ligne de démarcation en 1940.

Toutes ces familles respectent les lois françaises en 1940. Les fuites en zone Sud (Léo Bergoffen, Louise Moscovici en 1942) ou l'entrée en clandestinité (famille Borlant en 1943) arriveront plus tard, au moment où les persécutions s'intensifient et où ont lieu les grandes rafles.

III) Le refus du recensement et/ou la fuite en zone Sud : une forme d'opposition aux persécutions, de « résistance » au sens large du terme, difficile et rare en 1940

La mention « juif » sur la carte d'identité était obligatoire à partir d'octobre 1940. Comme l'indique Alain Jacobzone dans « *L'éradication tranquille, le destin des juifs en Anjou* », « *Dans l'arrondissement d'Angers, tous les adultes présents ont fait marquer leur carte, soit 172 sur 223 inscrits* » (...)« *Les départs sont rares immédiatement après le recensement d'Octobre 1940 (3 au total) en raisons des restrictions légales et matérielles.* ». « *Concernant les juifs ayant quitté l'arrondissement d'Angers de septembre 1940 à juin 1941 en déclarant leur départ à la préfecture ; sur 24, 5 ont rejoint la zone libre, 3 sont partis à l'étranger et un a donné une adresse ne permettant pas à l'administration de le localiser* ». Sur les 223 Juifs de l'arrondissement d'Angers identifiés en octobre 1940, 67% ont quitté la capitale d'Angers en 1941, mais la plupart sont des réfugiés qui retournent en région parisienne. Par ailleurs, d'autres juifs se réfugient en Maine et Loire comme les juifs étrangers chassés des côtes en 1941 (famille de Régina Zwestshkenbaum).

Conclusion

Le premier recensement (octobre 1940) se fait donc avec précision et sans opposition, ni méfiance apparente de la part de la population juive.

Lors des grandes vagues d'arrestations de 1942, plusieurs Juifs étaient déjà emprisonnés pour ne pas avoir suivi les instructions allemandes, y compris se déclarer dans la préfecture, une forme d'opposition à la persécution, une forme de « résistance » au sens large du terme. De juin à octobre 1942, lors des grandes rafles, 98 personnes de l'arrondissement d'Angers ne se sont pas rendues chaque jour au commissariat de police. Ceci afin de se cacher ou s'échapper.

Enfin, des angevins ont aidé des familles juives comme celle des Moscovici dont les enfants seront récupérés à Drancy puis cachés par Odette Blanchet de 1943 à 1944 avec l'aide du réseau CND Castille. La mère, les petites sœurs et le petit frère d'Henri Borlant seront soutenus par des habitants de St Lambert du Lattay pour échapper aux rafles en 1943 et entrer en clandestinité.

Au final, plus de 300 des 400 Juifs du Maine et de la Loire présents en 1942 seront déportés, principalement lors des grandes rafles de 1942.

SOURCES

Alain Jacobzone, *L'éradication tranquille. Le destin des juifs en Anjou (1940-1944)*, 2002.

Exposition « *7 destins de juifs ou de résistants, parmi d'autres* », Lycée Henri Bergson 2011.

DVD > Témoins de la nuit, Conseil général des Jeunes, Conseil général de Maine-et-Loire, 2012

Visioconférence avec leur professeur qui a donné de nombreuses précisions sur les destins de ces familles, le contexte historique,...

BONNET Clémence JAMES Coline DUGAS Kylian